



Information et Conseil
Energie Eau Consommation

Choisir des revêtements de murs et de plafonds

Mise à jour le 21/04/2010

Dans le cadre d'une construction ou d'une rénovation, le choix des revêtements des murs intérieurs et des plafonds peut avoir un impact sur la santé des occupants et l'environnement. Il existe des solutions pour réaliser des travaux écologiques. L'idéal est d'utiliser les matériaux bruts. Cependant, si vous envisagez de poser un revêtement sur vos murs et plafonds, le choix est vaste. Ainsi, voici quelques informations pour vous aider à faire votre choix.

1. Les différents types de revêtements de murs et de plafonds

Dans le tableau suivant, vous trouverez les principaux types de revêtements classés selon la prise en compte de plusieurs critères :

- la consommation en énergie,
- l'épuisement des ressources,
- l'impact sur le paysage,
- la modification de la chaîne moléculaire,
- les émissions de polluants,
- le facteur santé,
- la durée de vie
- le recyclage.

	A privilégier
	A conseiller
	Acceptable
	A proscrire

	Ecobilan	Murs	Plafonds	Remarques
Matériaux bruts ou rapportés (pierre, terre cuite)		x	x	Evitez les finitions, réduit les risques pour la santé. Absence de composés organiques volatiles, de fongicides et matières organiques. Inertie thermique des gros murs.
Panneaux d'aggloméré		x		Eviter le peuplier
Panneaux de fibre de bois		x	x	OSB, Multiplex, Aggloméré, MDF (Medium Density Fiberboard).
Panneaux de laine de bois		x	x	Régulateur thermique et hygrométrique. Garde l'air sain et agréable. Confort été/hiver
Bois contreplaqué			x	Procédé de fabrication énergivore et dégage des particules polluantes.
Lambris bois non traité		x	x	Sain. Recyclable

Liège		x		Qualités acoustiques et thermiques. Bonne résistance au feu, antistatique
Carrelage non vernissé		x		Pas d'effet sur la qualité de l'air
Carrelage vernissé		x		Impact sur la qualité de l'air à court terme
Carrelages terre cuite		x		Emmagasine et restitue la chaleur.
Enduits à la chaux Peinture à la chaux		x	x	Fongicide naturel. Prise rapide. Perméable à la vapeur d'eau, qualités antiseptiques, faible adhérence aux poussières.
Enduits chaux-chanvre		x	x	Régulateur thermique et hygrométrique Neutralise les champs électromagnétiques Recyclable. Nécessite un support rugueux ou une couche d'accrochage
Enduits de terre crue Argile		x	x	Régulateur hygrométrique. Perméable à la vapeur d'eau. Qualité phonique, grande longévité. Recyclable
Peinture à base d'huiles végétales		x	x	Absence de composés organiques volatiles, de solvant et de pétrole
Enduits de plâtre			x	Préférer le plâtre naturel, meilleur régulateur hygrométrique. Les ossatures métalliques servant à l'ancrage des plaques de plâtres peuvent créer des perturbations électromagnétiques
Panneaux de plâtre		x		
Panneaux de plâtre naturel		x		
Toiles de lin - Textiles		x	x	Permet d'éviter les colles Entretien nécessaire pour éviter les allergies dues aux poussières ou aux acariens
Linoléum		x		Résistant à l'usure. Propriété antibactérienne, anallergiques, antistatiques
Papiers peints		x	x	Peut contenir des proportions importantes de papier recyclé.
Vinyle		x		La production rejette du chlore. Préférer le linoléum
Lattes de PVC		x	x	Conception énergivore. Non recyclable

2. Les labels

Selon le type de revêtement choisi, il est important de préférer les produits labélisés.

Pour les revêtements issus du bois, les **labels FSC et PEFC** garantissent que les matériaux sont issus de forêts gérées durablement. Il existe également des labels locaux tels que le label BQS, Bois Qualité Savoie, qui atteste de la provenance du bois des forêts de Savoie et de Haute-Savoie.



Le label scandinave « Nordic Swan » concerne les parquets, les linoléums et les moquettes. Il est décerné selon les critères suivants :

- au moins 50% du poids du revêtement de murs est fait de matériaux renouvelables ;
- émissions réduites du revêtement (qualité de l'air intérieur) ;
- durabilité du produit ;
- accessibilité des informations au consommateur.



L'écocertification allemande Ange Bleu porte sur les textiles, les linoléums et les autres revêtements souples. Il est décerné selon les critères suivants :

- émissions réduites du revêtement (qualité de l'air intérieur) ;
- absence de substances toxiques dans la composition du produit ;
- transparence et qualité de l'information fournie au consommateur.

Une fois approuvés, les produits ayant été certifiés font l'objet d'une réévaluation tous les deux ou trois ans afin de refléter les derniers progrès en écotechnologie et en conception de produits.



L'écocertification européenne concerne les revêtements durs (pierres naturelles et reconstituées, céramiques, carreaux d'argile et de terre...). Il est accordé selon les critères suivants :

- l'origine des matières premières utilisées et la limitation de l'impact sur les habitats et leurs ressources,
- la réduction de la consommation d'énergie,
- la limitation des rejets de substances toxiques ou polluantes dans l'environnement
- la limitation de l'utilisation de substances dangereuses,
- l'information permettant au consommateur d'utiliser le produit efficacement de façon à en minimiser l'impact environnemental global.



Nature plus est le label international pour les produits de construction et de l'habitat. Les produits ayant reçu ce label sont des produits haut de gamme du point de vue de la santé, de l'environnement et de la fonctionnalité. Créé par le WWF Suisse, il est accordé à des produits :

- composés d'au moins à 85% renouvelables ou minérales ;
- exempts de substances nuisibles à la santé et à l'environnement ;
- dont les processus de fabrication, de traitement et d'élimination n'utilisent pas de substances nocives.



Le label « **climat intérieur sain** » est un mécanisme volontaire d'étiquetage des propriétés intérieures des matériaux de construction et d'autres produits à usage intérieur. Créé au Danemark, il vise à améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments. Le label couvre trois aspects :

- les émissions dans l'air intérieur ;
- la libération de particules et de fibres dans le cas des produits de plafond ;
- la conception, le transport, le stockage, l'assemblage, le nettoyage et l'entretien des produits afin d'éviter qu'ils ne dégradent la qualité de l'air intérieur dans le temps.



GREENGUARD Environmental Institute (GEI) décerne des certifications sur la qualité de l'air intérieur, en mesurant les émissions de Composés Organiques Volatiles (COV) issues des produits installés dans une pièce stérile.

Parmi les produits certifiés on trouve des textiles, matériaux de construction généraux, adhésifs et mastics, peintures.



Différents niveaux d'exigence sont définis selon la typologie des utilisateurs :

- la certification GREENGUARD Indoor Air Quality Certified®, label « générique », est ainsi testée sur plus

- de 2000 composés organiques volatiles,
- la certification GREENGUARD Children & School. Reconnaisant que les enfants sont une population plus fragile aux phénomènes de pollution.

3. Quelques conseils

Du point de vue de l'environnement et de la santé :

- privilégier les techniques ou les matériaux issus de filières de recyclage ou naturels non transformés : l'argile, la chaux, le chanvre, le liège.
- privilégier les matériaux aux propriétés hygrométriques (ambiance, confort), sans se dispenser d'une ventilation.
- choisir un matériau qui possède une inertie élevée (dans le salon par exemple), afin de limiter les surchauffes d'été.
- favoriser l'utilisation de matériaux bruts et auto-résistants afin de limiter les nécessités de maintenance et l'usage de produits d'entretien.
- privilégier les surfaces brutes sans finition
- Pour les peintures, favoriser l'utilisation de pigments naturels (contiennent moins de métaux lourds)
- utiliser des colles ou des peintures à l'amidon ou solubles dans l'eau donc sans formaldéhyde
- bien ventiler, lors de l'utilisation de colles, les enduits, peintures, cire et vernis
- privilégier le bois local, les bois résistants. Pour traiter le bois, utiliser des produits écologiques (cires, huiles...) disponibles en magasin spécialisé. Privilégier le sel de bore ou du bois retifié.
- éviter les vinyles, PVC et vernis, les matériaux composites

D'un point de vue pratique :

- les enduits à base d'eau, d'argile, de chaux (surfaces plus poreuses, moins résistantes mécaniquement) ne peuvent être peints ou recevoir de la tapisserie.
- lors du choix des matériaux, s'informer sur les caractéristiques d'entretien : type (technique, produits...), fréquence, coûts et garanties offertes par le fabricant.
- la technique du crépis et cimentage emploie un liant. La chaux hydraulique, de la résine ou de l'anhydrite naturelle peuvent s'utiliser sur un support rugueux ou une couche d'accrochage.

Sources :

IBGE www.ibgebim.be

Réseau éco-consommation www.ecoconso.be

Le bois et ses usages en construction et aménagement <http://www.bois.com>

Ecologie médicale dans les bâtiments sains <http://www.medicco.info>

Contrôle et conseil <http://www.eurofins.fr>

Partenaires financiers



Rhône-Alpes Région

haute savoie
Conseil Général
partenaire